

Paris, le 26 septembre 2018

La FFC Mobilité Réparation et Services poursuit sa tournée parlementaire dans le Nord



Après avoir rencontré à plusieurs reprises le député du Nord Christophe PAUL et ses équipes, la FFC Mobilité Réparation et Services continue ses rencontres dans les Hauts-de-France et entame les débats avec Brigitte LISO, députée LREM de la 4ème circonscription du Nord.

Le 6 janvier dernier, La Chaîne Parlementaire (LCP) diffusait son émission "*J'aimerais vous y voir*", au cours de laquelle des parlementaires se mettent en situation dans des métiers divers, souvent bien loin de leur quotidien.

Lors de ce programme, Brigitte LISO, députée de la 4ème circonscription du Nord, intégrait la carrosserie LAVOISIER et s'initiait aux métiers de la réparation, grâce aux conseils de Sébastien STAELS, gérant de l'entreprise.

Une immersion originale et courageuse qui n'est pas passée inaperçue auprès des élus de la FFC Mobilité Réparation et Services, qui ont souhaité rencontrer Brigitte LISO, désormais sensibilisée au métier de Carrossier-Réparateur.

Après s'être déplacée dans les Hauts-de-France dès juin 2018 pour rencontrer Frédérique DELBARRE, son attachée parlementaire, l'équipe de la FFC Mobilité Réparation et Services - métier Carrossiers-Réparateurs, a finalement pu rencontrer la Députée Brigitte LISO à son cabinet de l'Assemblée Nationale, le 18 septembre dernier à Paris. L'occasion d'exposer à la parlementaire les préoccupations actuelles de ses adhérents, quant au respect du libre choix d'une part, mais également sur les problématiques de formation et d'emploi.

La FFC Mobilité Réparation et Services - métier Carrossiers-Réparateurs, a notamment demandé le soutien de la Députée pour la mise en place d'un Observatoire des Pratiques Commerciales d'Information des Consommateurs (OPCIC), déjà soutenu par de nombreux politiques. Cette initiative vertueuse est destinée à recueillir et compiler les plaintes des assurés automobilistes, ayant subi une pression des plates formes d'assurances, dans le but de les orienter vers un autre réparateur que celui de leur choix. Alors que la loi garantit le libre choix du réparateur à tout assuré.

Les discussions se sont ensuite orientées vers les problèmes de formation des jeunes et la difficulté de recruter du personnel qualifié dans les ateliers de carrosserie. La FFC Mobilité Réparation et Services - métier Carrossiers-Réparateurs a notamment demandé que, dans le cadre de la loi PACTE, en cours de discussion au parlement, soit inclus une clause de " nombre d'années de travail minimum " dans l'entreprise, pour les apprentis. L'objectif étant d'éviter que les futurs professionnels quittent la carrosserie qui les a formés immédiatement après leur cursus. Brigitte LISO a accueilli favorablement cette demande.

Très à l'écoute, fourbissant même de nombreux conseils issus de sa vision affûtée de notre filière. Brigitte LISO s'est finalement engagée à attirer l'attention de Xavier BERTRAND, président de la Région Hauts-de-France et de Jean-René LECERF, président du Conseil Départemental du Nord, afin les sensibiliser plus précisément sur l'avenir de notre filière.